

Boischatel, le 19 décembre 2022

Chers concitoyens et concitoyennes,
Chers collègues du conseil municipal,

Bonsoir et bienvenue à cette séance extraordinaire du conseil portant sur le budget 2023 de la Municipalité de Boischatel.

Décembre marque la fin de l'année financière municipale, mais surtout la conclusion des travaux de planification budgétaire pour la prochaine année. Je tiens personnellement à remercier monsieur Carl Michaud, directeur général, madame Sophie Antaya, directrice générale adjointe et greffière-trésorière, ainsi que monsieur Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint pour leur appui et leur soutien constant. Ils ont travaillé avec acharnement et rigueur et n'ont ménagé aucun effort pour cette importante opération.

Merci également aux membres du conseil qui ont participé activement à l'analyse des prévisions budgétaires et, particulièrement, à l'élaboration du programme triennal d'immobilisations.

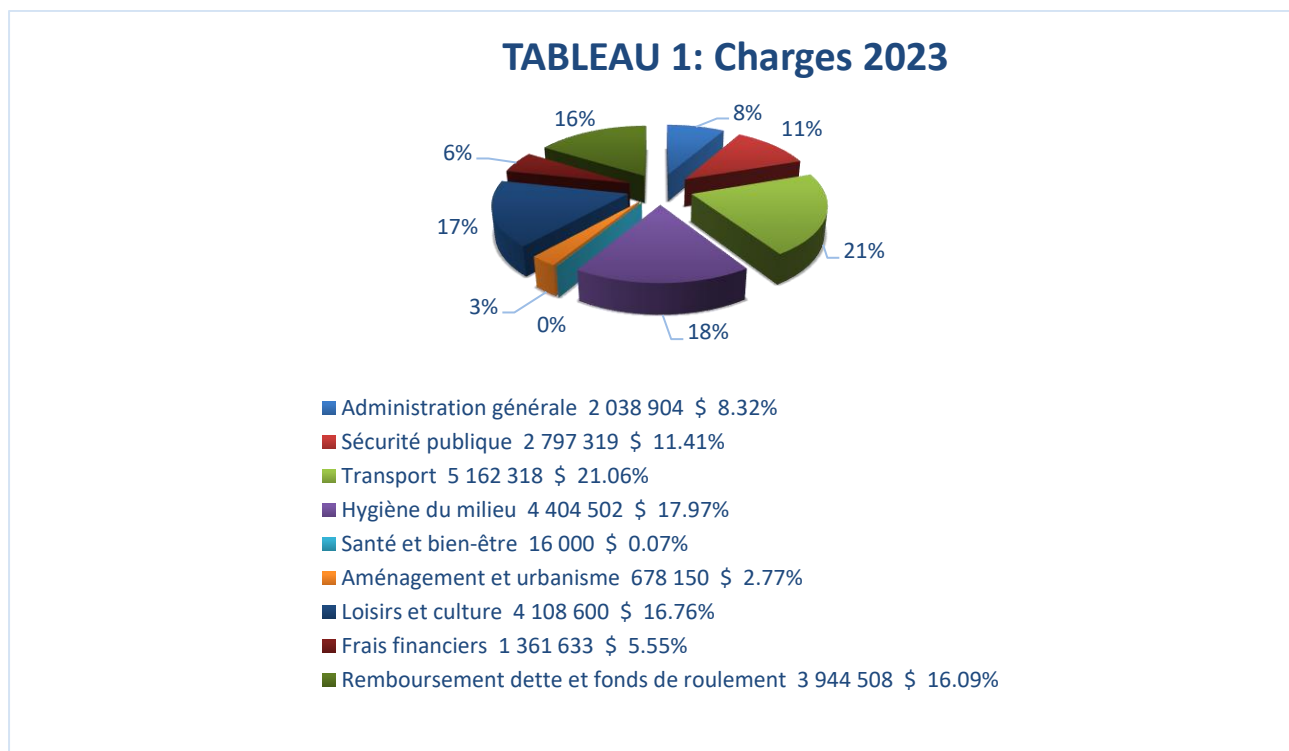
Finalement, un remerciement aux directeurs de service pour leur précieuse collaboration dans la préparation de ce budget. J'aimerais également souligner la rigueur avec laquelle ils en assurent le respect. Cette année, l'exercice a été particulièrement ardu en raison de l'inflation qui se fait sentir dans tous les secteurs d'activités. Je tiens à les remercier pour leur esprit pratique et leur créativité afin de présenter un budget équilibré.

Ce soir, nous vous présentons le budget de fonctionnement, comprenant les revenus et les dépenses annuels associés à la fourniture des services municipaux, ainsi que le programme triennal d'immobilisations qui regroupe les différents projets que la Municipalité désire effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années.

BUDGET 2023

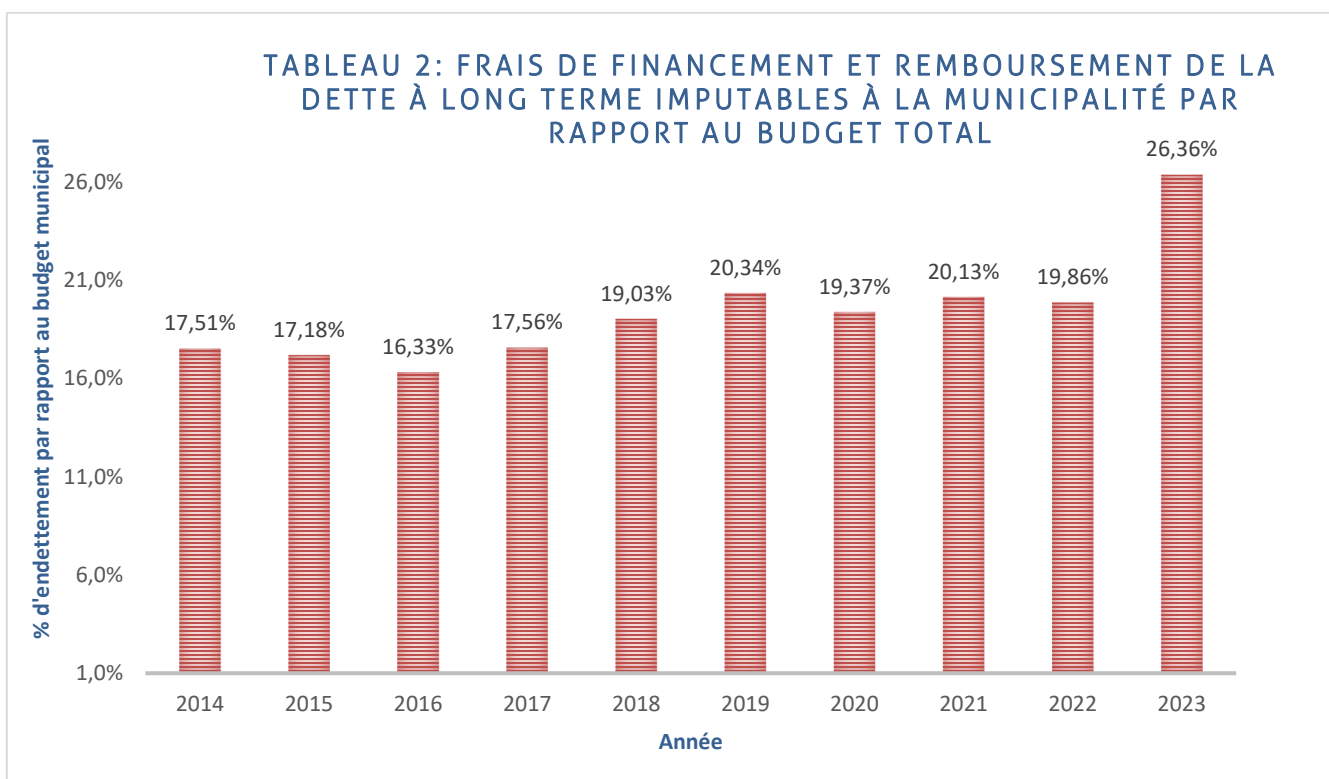
1. CHARGES

Le montant des charges de fonctionnement, excluant les amortissements, mais incluant les remboursements en capital des emprunts de la Municipalité pour l'année 2023, s'élève à 20 185 297 \$, comparativement à 17 582 557 \$ en 2022, représentant une hausse de 15 %.



- À l'**Administration**, le budget passe à 2 038 904 \$, soit une hausse de 2 %, due principalement à la hausse de la quote-part de la MRC pour le service d'évaluation.
- À la **Sécurité publique**, le budget total de 2 797 319 \$ est en hausse de 4 %. Cette augmentation s'explique, entre autres, par la hausse du coût de la Sûreté du Québec.
- Globalement, le budget **Transport**, qui inclut la voirie, l'enlèvement de la neige, l'éclairage de rues, la signalisation et le transport en commun, connaît une hausse de 15 % pour atteindre 5 162 318 \$. Cette hausse est due, entre autres, à l'augmentation du prix de l'essence, du sel et de divers matériaux. **Il est important de préciser que la modification de la présentation des revenus et dépenses liés au transport en commun augmente les charges, mais également les revenus. Il n'y a aucune hausse majeure pour le citoyen.**
- L'activité **Hygiène du milieu** se voit accorder un budget de 4 404 502 \$, en hausse de 11 %. Cette hausse est due, majoritairement, à l'augmentation du coût pour les matières résiduelles ainsi qu'à une hausse de la quote-part de la Régie des eaux usées.

- Les prévisions budgétaires de l'activité **Santé et bien-être**, qui concernent le logement social, sont en hausse à 16 000 \$.
- Le budget de l'**Urbanisme et du développement du territoire** est établi à 678 150 \$, soit une diminution de 3 % attribuable au report d'une année du programme de plantation d'arbres et de la végétalisation de l'ancienne carrière Brique Citadelle.
- Le budget **Loisirs et culture** passe à 4 108 600 \$, soit une augmentation de 8 %, principalement liée à la hausse du coût de l'essence et de divers matériaux utilisés ainsi qu'à l'augmentation de la masse salariale.
- Pour leur part, les frais de financement se situent à 1 361 633 \$, en hausse de 345 552 \$. Le remboursement de capital et d'intérêts de la dette à long terme totalise 4 823 784 \$. Considérant qu'un montant de 188 672 \$ est payable par les débiteurs de la Municipalité, la **portion du budget consacrée au remboursement de la dette à long terme imputable à la population de Boischatel se situe à 26,36 %**, et ce, dû à la hausse des taux d'intérêt. Il est important de préciser que, de ce montant, près de 4 % sont versés en paiements accélérés de la dette à long terme à même des fonds réservés (soldes d'emprunts fermés), donc non imputés aux comptes de taxes des citoyens.

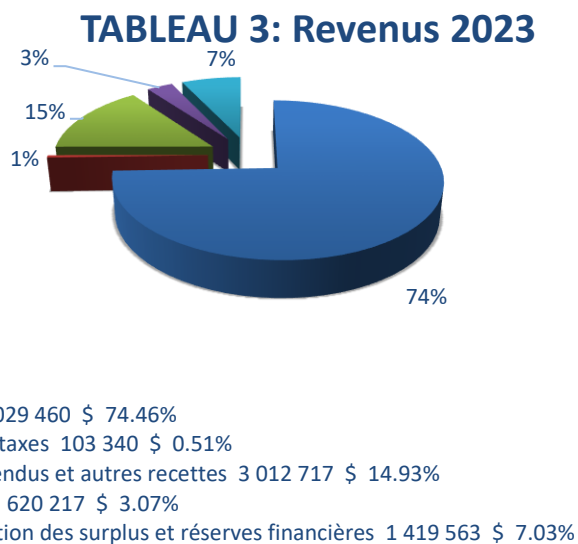


- Enfin, il est important de noter que les amortissements ne constituent pas une dépense, mais reflètent plutôt le niveau annuel de dépréciation des immobilisations réalisées par la Municipalité ou cédées par les promoteurs. Ils représentent quand même un montant de 4 326 637 \$.

2. REVENUS

Les charges d'opération seront financées par les sources de revenus suivantes :

Sources de revenus	2022	2023	Variation
Taxes et tarifications	14 038 168 \$	15 029 460 \$	7 %
Gouv. Québec & Canada	91 222 \$	103 340 \$	13 %
Services rendus	2 647 328 \$	3 012 717 \$	14 %
Transferts conditionnels	474 503 \$	620 217 \$	31 %
Appropriation de surplus et réserves financières*	331 336 \$	1 419 563 \$	328 %
*Répartition			
Appropriation de surplus libre	226 825 \$	550 000 \$	142 %
Appropriation de surplus affecté	34 121 \$	40 822 \$	20 %
Réserves financières et fonds réservés	70 390 \$	828 741 \$	1 077 %
Total	17 582 557 \$	20 185 297 \$	15 %



A) Taxe foncière générale

Le taux est augmenté à 0,9385 \$ du 100 \$ d'évaluation pour les immeubles résidentiels, comparativement à 0,9117 \$ en 2022. Pour la catégorie des immeubles non résidentiels et industriels, il passe à 2,1610 \$ du 100 \$ d'évaluation comparativement à 2,0993 \$ en 2022. Une catégorie a été ajoutée en 2023, soit un taux de taxe plus élevé pour les terrains vagues desservis. Ce nouveau taux se situe à 1,4078 \$ du 100 \$ d'évaluation. La valeur imposable est établie à plus de 1 317 M\$ pour la prochaine année.

Bien que la Municipalité soit confrontée à la hausse des prix à la consommation, l'objectif du conseil municipal est de respecter la capacité de payer des citoyens, qui doivent eux aussi composer avec une inflation grimpanche, tout en continuant d'offrir des services de qualité à la population.

B) Tarification du réseau d'aqueduc

Pour l'année 2023, le tarif par unité de logement desservie est augmenté à 169,77 \$ soit une hausse de 37,75\$ dû au refinancement du règlement d'emprunt relatif à l'usine de production d'eau potable.

C) Tarification de la cueillette des matières résiduelles

Ce tarif est en hausse pour s'établir à 235 \$ par unité de logement, soit une hausse de 51 \$ à la suite de la prise en charge des ordures résidentielles par la Municipalité et une augmentation majeure des coûts de disposition.

D) Impact sur la charge fiscale moyenne

La charge fiscale totale d'une propriété unifamiliale sans services d'aqueduc et d'égouts, ayant une valeur moyenne de 366 884 \$, sera de 3 683,21 \$ et pour les unités desservies par les réseaux municipaux, la charge fiscale pour la propriété moyenne sera de 3 847,98 \$ en 2023.

TABLEAU 4 : Impact sur la charge fiscale moyenne

COMPARATIF (PROPRIÉTÉ UNIFAMILIALE MOYENNE)

	2022	Variation	2023	%
Valeur moyenne	366 884 \$		366 884 \$	
Taux de taxe générale	0,9117 \$	0,0268 \$	0,9385 \$	2,9 %
Taxe générale	3 344,88 \$	98,32 \$	3 443,21 \$	2,9 %
Tarif ordures	184,00 \$	51,00 \$	235,00 \$	27,7 %
Tarif eau potable	132,75 \$	37,02 \$	169,77 \$	27,9 %
Total sans services	3 528,88 \$	144,32 \$	3 678,21 \$	4,2 %
Total avec services	3 661,63 \$	181,34 \$	3 847,98 \$	5,1 %

E) Modalités de paiement.

Il est convenu de maintenir le paiement du compte de taxes en quatre versements pour l'année 2023, et ce, sans intérêts.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2025

Le programme triennal d'immobilisations 2023-2025 prévoit des investissements totaux de 38 507 615 \$ (incluant les projets pouvant être subventionnés), dont 10 015 615 \$ sont prévus en cours d'année 2023.

Description des projets	Projets Année 2023	Projets Année 2024	Projets Année 2025	Total des trois années
Réfection infrastructures	592 000 \$	482 000 \$	245 000 \$	1 319 000 \$
Éclairage public DEL	- \$	875 000 \$	- \$	875 000 \$
Garage municipal et aménagement	750 000 \$	5 550 000 \$	- \$	6 300 000 \$
Abri à sel (Bédard)	- \$	- \$	350 000 \$	350 000 \$
Aménagement stationnement HDV	- \$	100 000 \$	450 000 \$	550 000 \$
Rue des Grès, Vézina-Tardif, Gravel	200 000 \$	\$	- \$	200 000 \$
Rue Dugal	- \$	- \$	3 000 000 \$	3 000 000 \$
Services rue des Opales	3 185 000 \$	- \$	- \$	3 185 000 \$
Développement des Trois- Saults	1 150 000 \$	- \$	- \$	1 150 000 \$
Sécurité rue Notre-Dame	- \$	1 200 000 \$	3 200 000 \$	4 400 000 \$
Côte des Mas/Royale	- \$	- \$	6 500 000 \$	6 500 000 \$
Infrastructures rue de la Cîme	- \$	- \$	900 000 \$	900 000 \$
Évaluation projets d'infrastructures	350 000 \$	\$	\$	350 000 \$
Acquisition véhicules et équipements	402 615 \$	2 878 900 \$	1 780 000 \$	5 061 515 \$
Parcs	2 876 000 \$	- \$	- \$	2 876 000 \$
Acquisition terrains	510 000 \$	1 000 000 \$	- \$	1 510 000 \$
	<u>10 015 615 \$</u>	<u>12 085 900 \$</u>	<u>16 425 000 \$</u>	<u>38 526 515 \$</u>
Règlement d'emprunt	8 303 000 \$	11 946 000 \$	16 425 000 \$	36 674 000 \$
Fonds de roulement	402 615 \$	139 900 \$	- \$	542 515 \$
Fonds Parcs et espaces verts	160 000 \$	- \$	- \$	160 000 \$
Réserve financière	1 150 000 \$	- \$	- \$	1 150 000 \$
Total des trois ans:	<u>10 015 615 \$</u>	<u>12 085 900 \$</u>	<u>16 425 000 \$</u>	<u>38 526 515 \$</u>

CONCLUSION

Tout en prévoyant la réalisation des travaux d'entretien qui s'imposent et en poursuivant l'amélioration des services, des infrastructures et des édifices municipaux, votre conseil municipal a tenu à limiter l'augmentation de la charge fiscale.

Nous tenons à vous assurer qu'au cours de la prochaine année, nous déploierons tous les efforts requis pour un développement efficace et harmonieux du territoire de Boischatel, afin que notre municipalité continue d'être reconnue et appréciée, tant à l'interne qu'à l'externe, comme un milieu de vie exceptionnel où la qualité et l'accessibilité des services à la population constituent sa marque distinctive.

En terminant, je tiens à rappeler le travail exceptionnel de nos gestionnaires qui, malgré l'inflation, savent contrôler les dépenses, tout en assurant la qualité des services à la population.

Benoit Bouchard
Maire